



AVIS PUBLIC

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ par la soussignée, Brigitte Beauparlant, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, de la susdite municipalité,

QUE le conseil de cette municipalité, à la séance ordinaire tenue lundi le 5 novembre 2018, a adopté le premier projet de règlement suivant :

N° 1071-65-2018 ayant pour titre « Règlement modifiant les règlements de zonage numéros 105-92 et 269-90 et leurs amendements – Modification des zones C1-7, C2-2, R2-31 et R48, création des zones R49 et R50 et adoption de normes relatives à ces dernières »

- Ce projet de règlement a pour objet d'agrandir la zone résidentielle R2-31 et la zone commerciale C1-7 à même la zone commerciale C2-2, de créer les zones résidentielles R49 et R50 à même la zone résidentielle R48 et d'adopter les normes relatives à celles-ci.

Une séance publique de consultation aura lieu lundi le 3 décembre 2018, à 19 h 30, à la salle du conseil, au 57, rue Laroche. Au cours de cette séance, le maire ou un membre du conseil désigné par celui-ci, expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption. Il entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Il est disponible pour consultation du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, au bureau de la municipalité, au 57, rue Laroche.

DONNÉ à Lanoraie ce 9 novembre 2018.

Brigitte Beauparlant,
secrétaire-trésorière adjointe
et directrice générale adjointe

Certificat de publication

Je soussignée, Brigitte Beauparlant, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, résidant à Lanoraie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie le 9 novembre 2018 entre 13 h et 14 h aux endroits suivants : église, hôtel de ville et dans le journal en date du 14 novembre 2018.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 9 novembre 2018.

Brigitte Beauparlant
secrétaire-trésorière adjointe
et directrice générale adjointe